

neur de ce lieu et de M. de Normanville, et leur ay aussy donné la bénédiction en la messe selon le rit et la forme de Notre Mère la Sainte Eglise."

En marge est écrit : " René Goltier, Ecr. sieur de Varenne, et Marie Boucher."

Cet enregistrement ne manque pas de lacunes. On n'y dit pas quelle profession ou état exerçait le marié, ni d'où il venait. Même observation en ce qui touche la mariée, dont le père se trouve là, comme par hasard, avec un autre témoin.

M. de Varennes avait alors trente-deux ans. Sa femme, née aux Trois-Rivières, n'était âgée que de douze ans, six mois et dix-huit jours au moment de leur mariage.

Autant que mes informations me permettent de le faire, il faudrait dater l'entrée en fonction de M. de Varennes, comme gouverneur des Trois-Rivières, peu après ce mariage.

Son beau-père, M. Pierre Boucher, quoique jeune encore, puisqu'il n'avait que quarante-cinq ans, s'était résolu à quitter les affaires publiques pour aller vivre avec sa famille,—composée alors de sa femme, de six garçons et de deux filles,—sur la seigneurie de Boucherville, appelée les Isles Percées, dont il venait d'obtenir qu'on lui accorderait la concession pour une patente ultérieure.

Je n'ai pu établir la date précise où le gouvernement des Trois-Rivières passa des mains du beau-père à celles du gendre, si toutefois la chose eut lieu ainsi ; les notes suivantes sont tout ce que je possède là-dessus :

Le 7 Février 1667, M. Boucher était aux Trois-Rivières, puisque ce jour-là, d'après le registre des baptêmes, il y est présent en qualité de parrain.

Vers le 1^{er} juin ¹ de cette même année, eut lieu le recensement aux Trois-Rivières. Ni M. Boucher, ni sa famille, ni M. Goltier de Varennes ne s'y trouvent mentionnés. M. Boucher était-il déjà parti pour Boucherville ? N'avait-il pas laissé son gouvernement entre les mains d'un successeur quelconque ? Le recensement ne nous renseigne en rien sur le commandant qu'il devait y avoir aux

¹ Le recensement de 1667 n'a peut-être pas été fait partout à la même époque. J'ai deux indications qui feraient croire qu'il fut pris aux Trois-Rivières vers le 19 mai, et une autre pour Champlain et le Cap de la Madeleine vers le 8 juin. Les voici : 1^e. René, fils de Pierre Couillard et de Jeanne Bilodeau, porté au recensement comme âgé de *trois mois*, avait été baptisé le 19 février 1667, par conséquent il avait *trois mois le 19 mai*. 2^e. Jacques, fils de François Hertel et de Marie Tauvenet ou Thauvenet, porté à *deux mois* sur le recensement, était né le 16 et avait été baptisé le 19 mars 1667, par conséquent il avait *deux mois le 19 mai*. Ceci est pour la ville même. Sur la côte de Champlain on trouve Joseph, fils de Pierre Pinot dit Laperle et d'Anne Boyer, né le 8 mai 1667 et porté au recensement comme âgé d'un mois, ce qui répond au 8 juin.